



# L'AIGLE DE NICE

22<sup>ème</sup> année (Loi 1901 à but non lucratif) Fondateur : Alain BIDEAUX

Association déclarée (N°Wo62001641) à la Préfecture de la République Française des Alpes-Maritimes

Organisateur Officiel du Grand Prix International d'Arts Plastiques de Nice et de la Région PACA

Prestige - Honneur - Bénévolat – APE N° 913E - SIRET N° 382 207 504 00020 - ISSN 1286-1871

Diffusion officielle du Catalogue et Rapport d'Activités sous le N° ISSN 1964-9118

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

### Procès – Verbal du 10.04.2010

Restaurant LES PALMIERS 1 avenue des Palmiers 06100 NICE

-----

Membres du CA présents :

- Alain BIDEAUX, Président.
- Évelyne GREZES, Vice Présidente.
- André MAYNARD, Trésorier général.
- Paule VUILLERMET, Administrateur

Membres du CA excusés et représentés :

- Yamina AOUASSI, Secrétaire,
- Guillemette BIDEAUX, administrateur

Membres du CA absent non excusé

- Alain Armel HAKEM, administrateur

Personnalité invitée

- Bernard BAUDIN Adjoint au territoire
- représentant le Ministre-Maire de Nice M. Christian ESTROSI.

- Personnalité excusée

- Jean-Paul de BERNIS, Parrain d'Honneur

### La séance est ouverte à 10 h 20

**1°) - Lecture du rapport moral** par le Président **Alain BIDEAUX** : Évocation de l'évolution de **L'AIGLE DE NICE** au cours de ces 21 années et du succès sans cesse grandissant pour arriver à une notoriété tant nationale qu'internationale et remerciements du Président fondateur tant pour les membres du conseil d'administration, les Parrain et Marraine d'honneur que pour la fidélité de ses adhérents.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Avant de commencer la lecture de ce Rapport Moral, il est de notre devoir d'avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés.

Je vous demande une minute de silence !

(Je vous remercie)

La 21<sup>ème</sup> édition de **L'AIGLE DE NICE INTERNATIONAL**, forte de 24 Nations présentes, obtint un très grand succès grâce à vous (*et je vous en remercie*) et à la volonté de réussir de tous nos adhérents, sans oublier, bien sûr, la Ville de Nice et le Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Cette 21<sup>ème</sup> Manifestation très exceptionnelle fût d'un niveau élevé ... ce qui me fit plaisir autant pour ma ville natale que pour notre association. Nous espérons que la 22<sup>ème</sup> Edition sera meilleure !

Nos Activités ont été multiples, comme vous avez pu les lire dans les 4 Rapports intermédiaires ou encore sur Internet :

« **Expositions des Premiers Lauréats à C.E.D.A.C. de Cimiez à Nice ; L'ESCARENE (le Moulin) ; Echanges Franco - Japonais ; Participations ou représentations à différentes Manifestations à travers la France : Foires-Expositions, le RDV des Associations, Vœux des Personnalités, Vernissages de nos Adhérents, Salons : Nice, Cannes, Menton ; Comité des Traditions Niçoises, Mérite et Dévouement Français, Cérémonies Civiles, Militaires, Religieuses ; Obsèques** ».

Malheureusement dans cette conjoncture économique qui dure, nous n'avons pu offrir à nos premiers Lauréats autant d'expos que nous l'eussions souhaité.

Notre Site est digne de l'Aigle de Nice avec plus de **100.000 visiteurs** sur **8 ans** répartis dans **120 Nations** ; Notre Catalogue en quadrichromie est devenue une luxueuse réalisation appréciée, recherchée, conservée par tous ; Merci au passage à notre dévoué Directeur de Rédaction **Jean-Paul de BERNIS**.

Un grand Merci à tous les supports écrits ou radiophoniques.

Une mention particulière pour : **Nice-Matin, le Petit Niçois, le Petit journal, Radio Zénith, TéléFusion**.

Sans oublier tous nos autres fidèles partenaires Français et Etrangers.

Oui ! **L'AIGLE DE NICE** est bien une Association de **Prestige International**.

Notre **Comité de Sélection du Jury** a été, comme les années précédentes, d'une grande rigueur sous l'autorité de M. **Roger VIVES**. Qu'il en soit chaleureusement remercié ainsi que l'ensemble des **Jurés**.

Remercions à nouveau notre **Invité d'Honneur** :

**Boris KRUNIC** (*Artiste Peintre et Sculpteur*).

Enfin, j'exprime mes remerciements à tous les Membres du **Conseil d'Administration**, et particulièrement à M. **André MAYNARD**. Il a effectué bénévolement un gros travail de comptabilité *selon les normes en vigueur* et un grand Merci à M. **Michel GREZES** pour son grand dévouement bénévole au service de notre Association.

Vous aurez à cœur de remercier vous-même **Guillemette BIDEAUX** qui nous a permis d'avoir **GRACIEUSEMENT** le DVD de cette 21<sup>ème</sup> Edition, tout comme notre fille **Caroll'Ann** qui a réalisé **GRATUITEMENT** l'intégralité du Reportage Photos.

L'importance de notre structure Internationale appelle désormais une gestion et un contrôle de plus en plus rigoureux et pour ce faire, sur les conseils de plusieurs administrateurs, j'ai dû recourir à l'autorité incontestable d'un **Expert -Comptable professionnel en activité**.

J'en appellerai tout à l'heure votre approbation par une ratification de cette décision devenue indispensable.

Nos Hommages à notre Marraine d'Honneur **Mick MICHEYL**

ainsi que notre vive gratitude à notre Parrain d'Honneur **Jean-Paul de BERNIS**, (*Président National du Mérite et Dévouement Français et Vice - Président National de l'Académie Arts-Sciences- Lettres*).

Très touché par votre confiance, vous pouvez être assurés de mon indéfectible dévouement pour que « **Prestige et Honneur** » rejaillissent au travers de notre Association sur nos belles villes de la côte d'azur et plus particulièrement toujours Nice notre berceau.

Restons fidèles à notre devise : « **AGIR pour SERVIR** ».

Le Président

**Alain BIDEAUX**

*Fondateur Commissaire Général de l'Aigle de Nice*

**2°) Rapport financier** : lecture du bilan, par M. **André MAYNARD** Trésorier général qui conclut à un bénéfice pour l'année 2009 de **2.592.06 €** :

Le Président Fondateur **Alain BIDEAUX**, comme d'habitude, a conduit notre Association d'une main de Maître et, grâce à son dévouement infatigable et son action continue, a conservé notre Grand Prix International d'Arts Plastiques dans le peloton de tête des organisations de compétition Internationale sur les plans Régional et National.

Notre budget a réalisé un bénéfice de **2.592.06 €**. Le montant des Participations s'élève à **18.628 €**. Les adhésions : **144 adhérents** ... sans oublier les nombreuses manifestations culturelles organisées tout au long de l'année 2009. Celles de la Ville de Nice s'élèvent à **3.400 €** et Conseil Général, **1.500 €**. Nous sommes toujours dans l'attente d'une subvention du Conseil Régional.

Nous avons enregistré **144** adhérents. Nous faisons face, grâce à l'action du Président qui fait tout pour garder le Prestige et la Renommée Internationale. Il est vrai que ces cotisations participent activement à la bonne marche de l'association, sans elles, l'association n'existerait plus. Alors, je vous dis merci !!! ...

Frais de poste et télécommunications, Internet et fax compris : **5.765,00 €** ... Coupes et Trophées : **1.178 €** ... Déplacements voyages **860 €**. Missions réceptions **3.603 €** : Les Mairies nous offrant de moins en moins les cocktails nous devons les régler nous même. Frais de publicité **4.917 €**. Maintenance du Site Internet : **2.244 €** ... Résultat : ce Site fait des envieux ! et a reçu les félicitations du Maire et du Président du Conseil Général cette année encore.

Notre gestion est de plus en plus rigoureuse, sous le contrôle attentif et constant de notre Président.

*Le Trésorier Général*

**André MAYNARD**

**3°) Lecture de la lettre du 26 février du Cabinet d'expertise comptable « AUDIT MEDITERRANEE », reproduite ci-dessous :**

*Celle-ci a été mise à disposition des participants.*

**4°) Quitus**

*A l'unanimité des adhérents tant présents que dûment mandatés le quitus a été donné pour la gestion de l'exercice 2009.*

**5°) Mise à jour des administrateurs**

*Une discussion s'est engagée sur 4 membres du conseil d'administration : **Alain Armel HAKEM, Aurélie DALMASSO, Sakina KADDOURI** et **Bavassano LUCA**, concernant leur non respect des clauses statutaires, comme au regard de leur absentéisme, de plus, ils ne sont plus à jour de cotisation. Notification de radiation de l'association, selon l'article 8 des statuts en vigueur, leur sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception.*

**6°) Préparation du 22<sup>ème</sup> AIGLE DE NICE INTERNATIONAL.**

*Au préalable, il est rappelé que tous les quatre ans a lieu l'**AIGLE DE NICE DE CRISTAL** (4<sup>ème</sup> Edition) ouvert aux artistes ayant terminé dans les quinze premiers au cours des précédents prix. Le thème sera : « **le Cirque** », en accord avec **le Festival International du Cirque de MONTE CARLO** auprès des autorités de la culture Monégasque. Il se déroulera en fin d'année.*

**Le 22<sup>ème</sup> AIGLE DE NICE INTERNATIONAL.**

*Le président fait part de son désir de voir se dérouler le grand prix à NICE, tant pour ses racines que pour donner à sa ville une manifestation digne de ses espérances en matière d'art. Son choix se porterait sur le **PALAIS DE L'AGRICULTURE** à Nice MAGNAN.*

*Il précise que deux options ont été également prises :*

- **CLUB HOUSE de SAINT LAURENT DU VAR,**
- **SALLE NEPTUNE à SAINT JEAN CAP FERRAT.**

*M. **Bernard BAUDIN** (représentant M. le Ministre-Maire de NICE) propose : Une salle située au **PARC PHOENIX** (à Nice) qui accueille de nombreuses expositions.*

*Le Président au nom de l'Assemblée remercie sur le champ M. **Bernard BAUDIN**.*

*Ce dernier appelle immédiatement M. **HENOCK** Directeur pour l'informer de la prochaine prise de RDV par le Président **BIDEAUX** afin de connaître les différentes modalités de location.*

**7°) Calendrier des expositions des premiers lauréats :**

**Ville de NICE**

- **Centre d'animation loisirs DJANGO-REINHARDT** 19 Chemin Château St Pierre : NICE EST du 19-4 au 31-5-2010. Vernissage le **23.04.2010 à 18 h.**

- **Centre d'animation loisirs SAINTE MARGUERITE** 71 av Sainte Marguerite NICE OUEST du 01-09 au 30-09-2010. Vernissage le **9.09.2010 à 19 h.**

**L'ESCARENE**

*Le Vieux Moulin du 11-07 au 31-08-2010. Vernissage le 14.08.2010.*

**LA BOLLENE VESUBIE**

*ACTIV PAINTING le 15/5/2010*

*Réalisation d'une toile : Thème à trouver dans le village ( deux heures) +*

*Dîner au restaurant le MITOUNET.*

**8°) Questions diverses :**

*Aucune question diverse n'est soulevée.*

*L'ordre du jour est épuisé.*

*La séance est levée à 11 heures 20.*

*la Vice -Présidente*  
**Evelyne GREZES**  
*Secrétaire de Séance*

*Le Trésorier général*  
**André MAYNARD**

*Le Président*  
**Alain BIDEAUX**

*SITE INTERNET : [www.aigledenice.com](http://www.aigledenice.com) - E Mail [president@aigledenice.com](mailto:president@aigledenice.com)*

**Siège Social : Ville de Nice Espace Associations – 45 Promenade du Paillon – 06364 Nice cedex 4**

**Siège Administratif – Correspondance postale : 46 Bd Paul-Montel - 06200 NICE**

**Tél. 04 89 92 05 83 - Fax 04 93 723 779 - Tél. personnel du Président 04 93 21 04 01 - Port. 06 08 51 21 47**